

# Le Luxembourg

Le Grand-Duché de Luxembourg est une monarchie constitutionnelle. Les prérogatives du Grand-Duc, **Henri de Luxembourg**, sont déléguées au Premier ministre. Chef de gouvernement depuis 1999, **Jean-Claude Juncker** (Parti chrétien-social) assure son troisième mandat.

**Capitale : Luxembourg**

Population : 0,49 million

Superficie : 2 586 km<sup>2</sup>

Taux de croissance du PIB réel : - 3,0 % (Eurostat - 2009)

Taux de chômage : 6,4 % (Eurostat - mai 2009)

Dette publique en % PIB : 14,7 % (Eurostat - 2008)

Inflation : 4,1 % (Eurostat - 2008)

Déficit public en % PIB : 2,6 (Eurostat - 2008)

Monnaie : Euro

**Date d'adhésion : Membre fondateur en 1957.**



Le Luxembourg est un des six membres fondateurs de l'Union européenne. Le pays a contribué à fonder la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951, puis en 1957, la Communauté économique européenne (Traité de Rome) et la Communauté de l'énergie atomique (Euratom).

En 1952, la ville devient le siège-provisoire, dans un premier temps, de la CECA, et ainsi la première capitale de l'Europe. Avec la fusion des institutions en 1965, la capitale du Luxembourg constitue, à côté de Bruxelles et de Strasbourg, le troisième pôle de la Communauté européenne.

La construction européenne est l'axe prioritaire de la politique étrangère du Luxembourg. En 1966, sous la présidence luxembourgeoise le Compromis du Luxembourg est négocié, mettant fin à la politique "de la chaise vide" que pratiquait la France depuis juin 1965.

Le Luxembourg a assuré la présidence de l'Union au premier semestre 2005. Parmi ses priorités, ont notamment figuré les perspectives financières 2007-2013 et la stratégie de Lisbonne.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le Premier ministre, **Jean-Claude Juncker** est le premier président permanent de l'Eurogroupe qui regroupe les

ministres des Finances des pays membres de la zone euro.

Le Luxembourg est représenté par 6 députés européens et compte 4 voix au Conseil des ministres de l'UE.

## Economie

Pays le plus riche du monde en PIB/habitant, le Luxembourg a connu, jusqu'en 2000, une croissance économique exceptionnelle. Son taux de chômage reste le plus bas de l'UE (3,8 % en 2003) et permet le maintien du recours massif à la main d'œuvre étrangère et transfrontalière.

La place financière luxembourgeoise bénéficie d'une position privilégiée en Europe et dans le monde. S'agissant de la fiscalité de l'épargne, le Grand-Duché s'est montré satisfait de l'accord obtenu auprès de l'Union européenne en janvier 2003, qui l'exempte de l'échange d'informations en contrepartie de la mise en place d'une retenue à la source par paliers - allant de 15 % en 2005 à 35 % en 2011.

Ces dernières années, le Luxembourg a également considérablement développé les secteurs des assurances et de



**Le Luxembourg, au cœur de l'Europe historique.**

**Hymne national : *Ons Heemecht*** (Notre patrie) est, depuis 1895, l'hymne national du grand-duché de Luxembourg.

L'hymne a été composé par **Jean-Antoine Zinnen** en 1864, le texte est de **Michel Lentz** (1859). Les paroles sont en langue luxembourgeoise. Il a été interprété pour la première fois le 5 juin 1864 à Ettelbruck.

Un premier hymne luxembourgeois, précédant l'actuel ***Ons Heemecht***, était chanté sur la musique de To Anacreon in Heaven, du compositeur anglais **John Stafford Smith**. Cette dernière musique est celle de l'actuel hymne national des États-Unis d'Amérique : ***The Star-Spangled Banner***.



Luxembourg.

l'audiovisuel, qui représente le troisième pôle de l'activité économique du pays et lui permet d'occuper une position clé sur le marché européen. ●

